

6 Octobre & 7 Octobre 2007

COLLECTIF NATIONAL

DÉMOS MENACÉE.. UNEF EN DANGER.. (bis)

C 'est dans le brouhaha final du collectif national de juillet dernier que les nouveaux membres du bureau national ont été élus. Sans surprise la majorité des cadres de l' UNEF sur proposition de la secrétaire nationale, ont élu pour Démos des individus non-élus par Démos, et dont même certains n 'ont jamais milités au sein de Démos, soit pour notre sensibilité des représentants représentatifs que de la majo-majorité nationale...

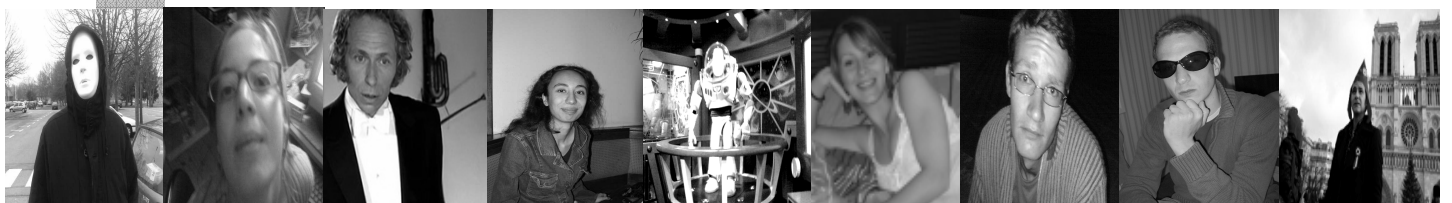
En soumettant les changements statutaires par un vote sur la globalité et non un vote plus détaillé, c 'est tout de suite plus facile de mettre tout le monde d 'accord, de s 'assurer un vote sans complications.

C 'est surtout bien plus simple pour éviter à la direction de rendre trop de comptes sur l 'élimination complète de tous les cadres de notre sensibilité.

A quand les membres de démos effacés des photos*?..

Staline, quand tu nous tiens...

** ah mais non, c 'est vrai, effacer les membres du bureau national pour Démos, la « Majo » l 'a déjà fait! Souvenons nous du trombinoscope de l 'Etudiant de France ' ' spécial congrès ' ', où nous avons déjà, mystérieusement , tous été oubliés...*



NOTRE DROIT DE REPONSE :

Depuis le dernier congrès, grâce à l'action efficace de la Majorité Nationale, notre sensibilité s'est profondément renouvelée!

Plus que jamais, les choix que nous faisons sont ceux des militants qui se reconnaissent dans notre sensibilité.

Si certains préfèrent la menace au débat, nous ne cherchons pas à les retenir.

Nous restons attachés aux valeurs de l'engagement étudiant comme le définit la Charte de Grenoble, à celles définies lors de notre création en 1993 : une République laïque, sociale, et métissée, et enfin à celles qui jusqu'ici ont guidé l'UNEF depuis 1994 : l'Indépendance et la Démocratie.

Dans ce cadre, une nécessaire remise en cause des habitudes et des routines ne sauraient se faire en dehors du respect de la démocratie interne de notre organisation, et notamment du vote de ses adhérents, et surtout, l'expression de nos propositions et de nos analyses ne sauraient se faire au détriment de l'action revendicative et syndicale de toute l'UNEF.

Nous récusons les accusations portées contre nous par certains individus qui ont été désavoués par les militants. Nous refusons que soient portées au compte de

notre sensibilité les attaques personnelles ont été victimes certains dirigeants de l'UNEF, notamment les membres de Démos lorsqu'il y en avait encore au Bureau National...

Nous sommes présents au sein de la Majorité Nationale pour construire le syndicat de tous les étudiants!

C'EST LA RENTREE, PENSEZ Y :

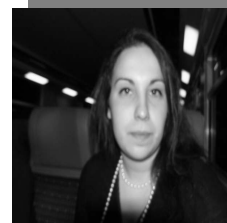
Depuis le congrès de l'UNEF Rouen, les fichiers d'adhérents sont à priori toujours disponibles et publiques.

Qui que vous soyez, membre du bureau d'AGE ou pas, n'hésitez pas à demander votre fichier auprès du secrétariat national!

Comme pour Rouen, il devrait se montrer très généreux!

Edito

Par Nathalie BEAUVAL,
responsable de la sensibilité Démon



Plusieurs mois, après l'incroyable rapport de force soulevé par l'UNEF sur le mouvement anti-cpe, notre volonté de mobiliser sur une attaque visant à casser complètement le service public d'enseignement supérieur semble bien faible.

Alors que vient de s'installer pour cinq ans, une droite plus déterminée que jamais à en finir de nos idéaux, notre organisation semble comme résignée.

Comme l'Histoire bien souvent se répète, trois ans après la Révolution Française, un grand homme des Lumières, pourtant fort ignoré pour le contenu politique de son œuvre, tint ces propos :

« Citoyens,

La plus importante de toutes les questions s'élève, et rien n'est singulier comme la lenteur que vous paraissez mettre à y répondre : je gémiss des motifs qui tiennent vos idées captives, et j'avoue que je ne les conçois pas.

HOMMES DU DIX AOÛT, vous n'avez pas redouté d'arracher le despote de l'orgueilleux palais où des tyrans, pour la seconde fois, allaient verser le sang du peuple ! Vous n'avez pas craint de reconquérir, au prix de votre sang, cette souveraineté qui n'appartenait qu'à vous, et que rien néanmoins n'établissait encore, quoique votre révolution fût déjà dans sa troisième année, et quand il est question de consolider aujourd'hui les bases de cette souveraineté, quand il s'agit de l'établir, de la prouver à l'Europe entière, l'insouciance vous enchaîne, et vous vous endormez en paix sur des lauriers que tant de mains cherchent à vous ravir.

Je vous le dis, citoyens, le moment presse : si vous laissez échapper ce pouvoir acquis par vos exploits, que de difficultés pour le ressaisir ! »

Que l'on remplace les hommes du dix août par les étudiants du 10 Avril 2006, le despote et son orgueilleux palais par la droite et son contrat première embauche, on trouve finalement peu de chose à ajouter.

Les propos tenus par certains dirigeants de l'UNEF sur la loi "relative aux libertés des universités" et les explications données à « Libération » sur l'apparente modération de notre organisation sur cette loi pourtant dangereuse, ne sont pas acceptables.

Si le camp de la transformation sociale a la gueule de bois aux lendemains d'élections décevantes, se résigner à toute mobilisation est profondément dangereux.

Relevons la tête, nous sommes la génération qui a obtenu le retrait du CPE.

Il est grand temps de se ressaisir. Les seuls à devoir craindre un nouveau mouvement doivent être les membres du gouvernements!

Appel à l'Abrogation de la loi Péresse

Nous, signataires du présent appel, organisations politiques, syndicales, associatives et collectifs, exigeons **l'abrogation de la loi Péresse**, « relative aux libertés et aux responsabilités des universités ». Nous rejetons le principe même de cette loi et nous refusons d'accorder de la légitimité au processus de pseudo concertations mené par le gouvernement au mois de juillet.

Nous n'acceptons notamment pas :

- **l'autonomie de gestion budgétaire et la recherche de ressources propres**. En organisant la pénurie budgétaire, l'Etat contraint les universités à recourir pour son financement aux fondations et au mécénat, c'est-à-dire aux intérêts privés : cela permet une véritable privatisation. De plus, autonomie financière et pénurie budgétaire donneront prétextes et moyens à l'augmentation des frais d'inscription, facteur de la sélection sociale ;
- **la systématisation des dispositifs de pré inscription et d'orientation active** qui introduisent une forme de sélection à l'entrée de l'université ;
- **la révision de la composition des conseils d'administration et le renforcement du pouvoir des présidents** qui ont pour fonction de faciliter une gestion entrepreneuriale. La proportion de personnalités extérieures issues du patronat, non élues, augmente au détriment des élus des personnels et des étudiants. Les universités sont destinées à être transformées en centres de formation et de recrutement adaptés aux besoins immédiats du patronat ;
- **le recrutement de contractuels précaires** (déjà nombreux aujourd'hui) pour le personnel enseignant et non enseignant à la place de fonctionnaires cassera les statuts de la fonction publique, et encouragera également la séparation entre enseignement et recherche.

Cette loi est un élément clé dans la mise en œuvre du projet de privatisation et de professionnalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle accentue l'individualisation des diplômes qui ne correspondront plus à des qualifications reconnues dans le monde du travail. Pire encore, elle fait de l'université une véritable entreprise en l'autorisant à exercer des activités commerciales confondues avec ses activités de service public.

[...]

C'est pourquoi nous appelons les étudiants et les personnels, enseignants et BIATOS, à la mobilisation pour obtenir **l'abrogation de la loi Péresse**, conformément aux appels locaux de nombreuses universités (Toulouse Mirail, Rennes I, Bordeaux I, etc). Nous proposons aux organisations qui se sont prononcées pour l'abrogation de la loi de construire ensemble la lutte et nous appelons celles qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre.

Pour notre part, nous préparons la construction démocratique de la lutte et nous ne nous interdirons aucun moyen d'action, notamment la grève.

Nous apportons notre soutien à toutes les initiatives locales allant dans le sens de la mobilisation.

Nous appelons à la tenue d'Assemblées Générales en particulier dans la semaine du 15 au 20 octobre. Nous proposerons au sein des AG d'organiser au plus tôt une coordination nationale d'élus mandatés pour structurer le mouvement.

Parce-que les attaques du gouvernement sont globales, nous appelons à participer à la journée d'action des cheminots du 18 octobre.

Enfin, nous proposons une journée d'action nationale le 23 octobre.

Signataires : des militants de l'UNEF, collectif des étudiants de Nanterre, FSE, Sud Etudiant, AGECE, UEC, JCR,...
Appel disponible en totalité sur demosunef.wordpress.com

Les C.A. d'Université contre l'autonomie. A qui l'tour?

Mardi 2 Octobre s'est tenu à l'Université de Rouen un conseil d'administration extraordinaire à propos de la loi votée à la sauvette par le gouvernement en juillet dernier et sans concertation réelle de la communauté universitaire.

A l'issue du Conseil, la motion suivante, demandant le retrait de la loi a été votée* :

« Le Conseil d'Administration de l'Université de Rouen du 02/10/07 considère que la loi « Libertés et Responsabilités des Universités » n'apporte pas les réponses appropriées aux questions posées par la communauté universitaire.

Ces questions ont pour objectif la réussite d'une profonde évolution des Universités, avec des moyens renforcés, pour faire face aux enjeux du XXIème siècle.

Pour mener à bien cette évolution il est nécessaire d'ouvrir une large concertation impliquant les communautés scientifiques, et au-delà l'ensemble de la société française. C'est la raison pour laquelle, en cohérence avec l'avis des 3 conseils du 03/07/07, les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Rouen demandent le retrait de cette loi. »



Après Toulouse le Ministère de l'Université de Rouen, en se prenant une position forte face au gouvernement plus être ni celle de l'Education, ni celle de la recherche.

Après Toulouse le conseil d'administration de l'Université de Rouen, en se prenant une position forte face au gouvernement dont la priorité ne semble

On ne peut que se féliciter de cette initiative. Partout en France, les élus UNEF doivent interpellés les conseils d'administration à en faire de même.

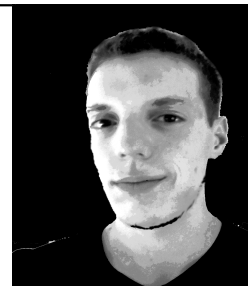
Le gouvernement pensait pouvoir, comme sur la loi Devaquet, faire passer une loi moribonde pendant les vacances d'été.

Nous aussi, nous nous souvenons du calendrier de la loi de 86, dont les étudiants avaient par la mobilisation obtenue le retrait. Il est plutôt rare qu'un conseil d'administration se prononce pour le retrait d'une loi. La position pour le retrait des Universités de Rouen, de Toulouse, doivent nous interpellés dans notre démarche.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour que, dans un même souci de reproduire le calendrier de la loi Devaquet, nous nous mobilisions jusqu'au retrait !

*22 POUR, 13 CONTRE, 6 BLANCS, 1 ABSTENTION

Signe religieux à l'Université, la Turquie sur le chemin du recule.



Pays qui se revendique Laïque depuis 1928, la Turquie n'a jamais totalement pratiqué la séparation entre les églises et l'état. Préférant ainsi garder un contrôle sur le culte, l'élite laïque menée par Ata Turk a pourtant fait le choix de préserver les lieux publics de tout signes ostentatoires religieux.

S'il apparaît aujourd'hui que la Turquie n'est pas laïque au sens où la séparation entre l'église et l'état n'est pas, il n'en demeure pas moins qu'à l'Université elle est le seul pays à ce jour qui interdise formellement tout signe religieux ostentatoire, contrairement à la France.



L'UNEF au congrès de Reims a adopté une charte de la laïcité dans laquelle elle réaffirme son attachement entre l'église et l'état, mais spécifie qu'elle n'est pas opposée au port de signe ostentatoire dans un lieu public comme l'Université a u

prétexte qu'au contraire des lycéens et collégiens, les étudiants sont majeur et des usagés.

Ne considérant plus l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel, l'UNEF a ainsi privilégié une plus consumériste de l'Université, dans un rapport d'infériorité avec les personnels. Aujourd'hui, penser l'Université républicaine c'est aussi rendre l'étudiant acteur de la citoyenneté. Selon la Charte de Grenoble l'étudiant a des droits fondamentaux mais aussi des responsabilités citoyennes et syndicales.

Notre devoir de citoyen syndicaliste est aussi celui de garantir la stricte séparation entre le culturel et le cultuel. Dans les faits cela va plus loin que l'interdiction du port de signes religieux. Aujourd'hui nombre d'associations étudiantes ont un caractère cultuel. Et beaucoup d'entre elles bénéficient de financement public notamment de la part du FSDIE. Nous devons en finir avec cette situation ambiguë.

Veiller à ce que l'Université ne soit pas le théâtre d'une de manifestation culturelle au dépit du culturel, c'est garantir l'égalité, protéger la liberté, promouvoir le vivre ensemble.

les brèves de Démonos...



« Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »...

-Beaumarchais-

Réussir sa rentrée syndicale selon la majorité nationale..

Lors de la dernière réunion des cadres de l'UNEF des 8 et 9 Septembre dernier, qui a dit à trois reprises :

«Il faut capter le temps de cerveau disponible des étudiants»

- a) Patrick Lelay
- b) Caroline De Haas
- c) un chef de vente de l'OFUP

Un mec sur terre croit Sarkozy, fallait qu'il soit chez nous!...

« On est très mécontent parce qu'on a l'impression de s'être fait tromper sur la question des bourses. Nicolas Sarkozy nous avait dit après son élection « aider nous à faire passer la réforme de l'autonomie et derrière les moyens suivront, les étudiants seront la priorité ». Là c'est un peu la douche froide. »

(<http://www.liberation.fr/actualite/societe/279552.FR.php>)

Qui donc est le crédule?

- A) Mickey
- B) Bruno Julliard
- C) Richard Virenque
- D) Jacques Rougeot (le prsdt de l'UNI)

Bruno, candidat au municipales 2008 sur la liste de Delanoë?

info ?
intox?

Toi aussi donnes ton avis, bientôt sur demosunef.wordpress.com!

L'APPEL des Cordeliers, pour la direction de l'UNEF, c'est plutôt :

A) « hein quoi, la pelle des Cors de Lié? »

B) un appel d'affreux gauchistes comme le SNES-UP, l'UNSA, FO ou la CGT demandant le retrait de la loi « d'autonomie »?

C) le prix à payer pour « aider [Sarkozy] à faire passer la réforme de l'autonomie »?

Démonos a enfin entendu ceux qui, au BN de l'UNEF, tel qu'ils l'expliquèrent lorsque nous abordions la répression anti-cpe, « croient en la justice de [leur] pays ».

Suite à un tract scandaleux diffusé "sous le manteau" lors du congrès de l'UNEF Rouen par nos nouveaux représentants officiels » (ceux débarqués par la Majo), nous avons déposés une plainte pour

« dénonciation calomnieuse ». Ils encourent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et plus de 40 000 euros d'amendes.

L'UNEF ou l'UNEF?

Dans le duel visiblement engagé sur l'élection de la vice-présidence étudiante de l'Université de Rouen, qui a gagné?

A) l'UNEF
(Guillaume Legal, 17 voix)

B) l'UNEF
(Jonas Didisse, 5 voix)

C) la FAGE
(Renaud Fabre, 12 voix)

LE PEN EN A REVE, HORTEFEUX L'A FAIT...

Logements en flammes, expulsions au premier jour d'école, Cachan.. On aurait pu croire qu'il n'était pas possible de faire pire rentrée pour les immigrés...

C'était compter sans l'amendement Mariani et la loi Hortefeux instaurant l'usage de la génétique au service du contrôle de l'Etat.

Jusqu'où ira la politique de Sarkozy dans le dénigrement des valeurs de la République? Cet amendement constitue l'étape supplémentaire dans ce qui, de plus en plus, fait revenir la France aux moments les plus sombres de son Histoire.

Qui sommes nous ?

Il y a bientôt 15 ans, l'UNEF, ou plutôt l'UNEF-ID, était un syndicat étudiant qui n'avait d'indépendant et de démocratique que le nom. Chaque tendance ou sensibilité était ouvertement rattachée à un parti ou à un courant politique. DEMOS n'échappait pas à la règle, c'était la sensibilité des « fabiusiens ».

En 1992, tout bascule. La majorité explose et dans un bruit de tonnerre ceux qui la quittent, autoproclamés Tendance Indépendance et Démocratie, dénoncent l'absence d'indépendance politique, le scandaleux système des mandats et même le financement occulte de la MNEF. Au congrès de 94, alors que DEMOS a rejoint la TID, nous prenons la direction du syndicat qui change de majorité pour la première fois de son histoire. Ce jour-là nous quittons définitivement Fabius pour ne nous consacrer qu'au syndicalisme étudiant autour des thèmes qui nous sont chers : l'assurance d'un cadre laïc pour nos études, la construction d'un front étudiant européen, l'égalité face à l'allocation d'étude.

Nous appartenons à une majorité construite en oppositions à ceux qui hier, devenus militants politiques professionnels, avaient oublié leur responsabilité première de syndicalistes étudiants. En phase avec son milieu, aujourd'hui plus que jamais DEMOS reste attachée à cette indépendance qui la caractérise. Nous ne sommes que des étudiants, il n'y a pas parmi nous de professionnels du syndicalisme.

Face à ce vent de division que souffle le libéralisme sur notre société, la défense de l'universel reste d'actualité : la laïcité est le premier de nos combats. Éclectique, ouverte presque mosaïque, notre sensibilité continue, en toute indépendance, à poursuivre son combat primordial pour une université laïque, miroir d'une société métissée.

demosunef.wordpress.com

demosunef@hotmail.fr

Rouen : Antoine 06.63.63.09.84

Le Havre : Rodrigue : 06.17.59.16.18

Paris : Julien 06.15.09.74.10

Paris/Province/Reste du Monde : Guillaume 06.15.82.57.41 ou Nathalie 06.24.84.74.73